N° 159 — 13e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (20 Prairial, An 109) Samedi 8 Juin 1901

LE REVEIL DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

REDACTION
ROUBAIX, 62, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 52

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENT
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Encore une enquête

Les amis des congrégations en révolte contre la loi sont, comme la plupart des gens qui ont tort, particulièrement susceptibles.

J'ai été accusé de déloyauté par une partie de la presse cléricale au sujet d'un article intitulé « Une enquête » et qui rendait compte d'une brochure de propagande : *La loi sur les associations et l'opinion publique*, publiée par l'Office catholique (8, rue Le Peletier) M. Napoléon Aubanel, président.

J'ai été un certain nombre d'adhérents à l'Office catholique, et un certain nombre de leurs opinions, je ne les ai pas cités tous et toutes... déloyauté !

Il faut avouer que c'est là une bien singulière prétention, qui aurait pour conséquence de nous interdire de parler de la propagande de nos adversaires, sous peine de la reproduire intégralement, et comme la mesure doit nécessairement être réciproque, on assisterait à cet étrange, chassé-croisé que les journaux cléricaux remplissent leurs colonnes d'attaques contre les Jésuites et ceux qui les suivent, tandis que la presse anti-cléricale ne donnerait guère à ses lecteurs que l'éloge des congrégations.

J'ai dit dans mon article que la propagande de l'Office catholique se faisait grâce à l'argent des congrégations — affirmation déloyale et sans preuves !

J'ai pour moi la vraisemblance, en une matière où il ne faut pas exiger de l'adversaire la naiveté de venir lui-même vous apporter la preuve écrite du fait ; j'ai, de plus, le fait suffisamment caractéristique, que parmi les adhérents du Saint-Office figurent plusieurs directeurs et directrices de congrégations.

Je n'ai pas dit que les amis des congrégations avaient demandé à la Commission de la Chambre des députés de procéder à une enquête et que cette enquête avait été refusée, déloyauté !

Je ne me suis pas occupé de ce qui s'est passé devant la commission de la Chambre ; mais je prenais une brochure de propagande par laquelle on faisait appel à l'opinion publique, et je disais qu'une enquête appelait une contre enquête ; j'engageais mes amis à faire connaître leur avis, à faire de leur côté appel à l'opinion publique. D'ailleurs, cette enquête anti-cléricale existe ! les résultats en ont été publiés par MM. Gueneau et Emmanuel Vauchez, sous ce titre : *Respect à la loi. A la porte les Jésuites !*

J'ajoute que dans une question telle que celle qui s'agite, les commissions parlementaires sont sages de ne pas ouvrir la porte aux enquêtes ; pour un ami des jésuites qui se lèverait, on verrait surgir dix, vingt, trente citoyens décidés à en finir avec eux. A la protection cléricale répondrait le défilé ininterrompu des groupements, des syndicats, des individus qui sont résolus à défendre l'œuvre de la majorité républicaine des deux Chambres. On aurait assisté à l'exode, non pas de centaines, mais de milliers de déposants.

L'attaque loyale des zélateurs de Loyola ne m'empêchera pas de rendre compte de la seconde brochure de l'Office catholique, c'est une nouvelle fournée d'adhésions. Comme tout ce que produit l'Office catholique, c'est très intéressant.

M. Jules Lemaître nous fait connaître quel doit être le véritable style académique. Il écrit : « Je ne puis que vous répéter ici que cette loi est ignoble, abominable, et qu'elle est un monument d'iniquité et d'hypocrisie ».

Après tout, l'éminent académicien est excusable d'employer des gros mots, d'abord parce que les gros mots dispensent de raisons et ne nécessitent pas de fortes études ; ensuite parce qu'il serait facile *d'invoquer bien des précédents*, bien des exemples, c'est très intéressant. M. Jules Lemaître nous fait connaître quel doit être le véritable style académique. Il écrit : « Je ne puis que vous répéter ici que cette loi est ignoble, abominable, et qu'elle est un monument d'iniquité et d'hypocrisie ».

Après tout, l'éminent académicien est excusable d'employer des gros mots, d'abord parce que les gros mots dispensent de raisons et ne nécessitent pas de fortes études ; ensuite parce qu'il serait facile *d'invoquer bien des précédents*, bien des exemples. Montesquieu dans l'*Esprit des Lois* n'a-t-il pas traité d'*imbécites* ceux qui ne voient pas les dangers de la main-morte des ordres religieux?

L'amiral de Cuverville embolte le pas à l'éminent académicien et, semblant oublier qu'il a déposé d'une façon très courtoise et très mesurée devant la commission du Sénat, trouve que le projet de loi est un acte odieux, antipatriotique, criminel.

Je passe les sénilités de l'inamovible de Maroüe, et signale, dans la note triste, le coup du R. P. François Coppée : « Pauvre pays ! Que de signes manifestes de décadence et de ruine ! Dieu sauve la France!»

J'arrive à une citation du général baron de la Rocque de Severac, ancien directeur de l'artillerie au ministère de la marine. « Comme le disait, en 1851, un grand chrétien, dont le nom est à peine connu et qui fut un philosophe prophète, Blanc de Saint-Bonnet. Devant le socialisme un seul résultat et un seul remède, l'esclavage. Les faits sont là. Hors du catholicisme, le knout ; hors du christianisme, les ravages ou la faim, c'est-dire la mort ».

» Et ce sont des vérités qui nous menacent... Il n'y a plus d'autre parti à prendre qu'à se mettre à rétablir la foi. Conseil très fort, bien entendu, et qui n'est pas l'œuvre d'un jour. Cependant Dieu nous aidera et il faudra moins de temps pour régénérer ce peuple que les *libéraux* n'en ont mis à le déguiliser ».

Bonnet blanc au blanc bonnet, c'est puissamment raisonner et il faut plaindre ces pauvres libéraux !

Maxime LECOMTE,
Sénateur du Nord.

(Reproduction interdite).

ACTUALITÉ

UNE CITÉ LILLOISE envahie par les chenilles

Au fort St-Agnès. — Familles terrorisées. — Jardins dévastés. 194 chenilles sur un fraisier. — Le bon Génie

Pendant que la police, ainsi que nous l'avons signalé mercredi matin dans nos flèchettes faisait appliquer et avec raison, les prescriptions préfectorales concernant l'échenillage, l'autorité militaire, insoucieuse de cet échenillage officiel laissait envahir maisonnettes et jardins d'ouvriers par les terribles et ravageurs insectes.

La terreur est telle dans la cité qu'avoisine le fort St-Agnès que les habitants ont préféré l'organisation à cette vilégiature forcée au milieu des chenilles. Une enquête s'impose.

Par la chaude après-midi d'hier, nous gagnons vers trois heures, en la compagnie d'un obligeant cabaretier, *cet exquis coin de verdure où s'abritent les ruines inutilisées et mannaades* du fort St-Agnès, qui ne sert plus à l'heure actuelle que de refuge aux rodeurs.

L'an dernier encore les aubépines roses et blanches, chères aux amoureux des promenades dominicales, avaient vivaces faisant un bagnère fort une adorable ceinture glorieuse. Un hiver et un printemps ont suffi pour transformer les aubépines jolies en bouquets de chenilles. Au lieu des fleurons roses qui neigeaient sur la terre leurs adorables pétales, les arbustes ravagés sèment les insectes immondes et le monstrueux amas de vers les porte dans les maisonnées et les jardinets.

La petite cité victime de cette invasion d'un genre nouveau est à quelques mètres séparée par un fossé aux plus mal que bien. Tous ces braves gens nous accueillent avec leurs doléances.

La vie est devenue impossible depuis quelques jours. Insidieusement par centaines les chenilles se sont glissées dans les lits, mordillant tout ce pauvre monde qui est couvert de cloches et de morsures. Une brave femme Mme Evrard, mère de quatre enfants, nous conte les souffrances énervantes de tous ces gosses mordus au sang.

Les matins sont devenus intolérables pour ces malheureux habitants de la cite. MM. Lossignol, marchand de beurre, Delattre, marchand de sable, Louis Charles, marchands de fleurs, tous ces intéressants gens perdent en ces jours meigres polagres rongés par la bande maudite.

Un jardinier M. Jules Cardon, nous entraîne dans son fruis exaltage où chaque année poussaient vaillamment de savoureux fraisiers ou de délicates poires. Il semble que l'incendie ait fait ici son œuvre dévastatrice.

Les feuilles des poiriers glorieux ne sont plus aujourd'hui que des radicelles desséchées. Le long des branchettes grisâtres rampent répugnantes les affreuses chenilles. Sur un seul fraisier M. Cardon en a relevé 194.

La récolte de l'année est terminée et lorsqu'il évoque le temps heureux où il collectionnait dans son cabinet 300 kilos de fruits, le brave homme se sent pris de rages folles. « On est toujours Français, nous dit-il, mais c'est pas bien de faire cela. On pard son courage ».

Et l'excellent horticulteur nous explique qu'il est suffi au génie de brûler en hiver toutes les aubépines inutiles ou seulement d'échenailler au printemps pour éviter cette calamité.

Les polices n'ont rien vu pendant cette enquête. Depuis hier on enregistre les plaintes. Tout cela est parfait. Mais le moindre billet de mille fera mieux l'affaire de tous ces ouvriers qui voient leurs potagers, maigres carrés de légumes, dévastés par la faute du bon génie.

G.-D. JEANDOUZY

Raisonnement Atroce

« Un homme est un homme ; un peuple, c'est-à-dire une agglomération d'hommes, n'est-ce plus souvent qu'une réunion d'enfants. » J'ai toujours beaucoup de respect pour ce mot, inspiré cette formule. Ce n'était ni un professeur ni un philosophe mais simplement un paysan qui avait lu un peu et beaucoup observé, un sage comme on en trouve dans ces hameaux reculés où la faiblesse nissée des citadins se sait découvrir que des demi-sauvages, voire des brutes. Et la formule du vieux paysan me revenait à l'esprit en lisant ces jours-ci les commentaires inspirés à une feuille anglaise par le résultat du dernier engagement des belligérants du Transvaal. Dans ce combat, les Boers ont eu trente-cinq morts ; les Anglais en avaient cent soixante-quatorze. Mais les Anglais sont restés maîtres du terrain, et la feuille en question argumente : « Les Boers ne sont pas comme nous ; ce sont des demi-sauvages,